



COMMUNE DE FOURQUES

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 31 MAI 2018 à 18 heures 15

Membres du conseil municipal en fonction : Claudie ARSAC, Odile ATHENOUX, Jean-Michel AZEMA, Aimé BARACHINI, Marie-José BERGIER, Yolande BOUVIER, Nadine CASTELLANI, Yvan CAVALLINI, Joëlle DE JAGER, Michel DELAWOEVRE, Patricia DISSET, Gilles DUMAS, Alain FOUQUE, Vanesia FRIZON, Stéphanie GILENI, Georges GUIRARD, Robert HEBRARD, Sébastien LESAGE, Thérèse MERCANTI, Myriam NESTI, Michel PAULET, Jean-Paul RABANIT, David RIBES.

Présents : ARSAC Claudie, ATHENOUX Odile, AZEMA Jean-Michel, Aimé BARACHINI, Marie-José BERGIER, Nadine CASTELLANI, Yvan CAVALLINI, Joëlle DE JAGER, Michel DELAWOEVRE, Patricia DISSET, Gilles DUMAS, Alain FOUQUE, Vanesia FRIZON, Robert HEBRARD, Sébastien LESAGE, Thérèse MERCANTI, Michel PAULET, Jean-Paul RABANIT.

Absents excusés avec pouvoir : Mme Yolande BOUVIER donne procuration à M. Jean-Michel AZEMA. M. Georges GUIRARD donne procuration à Mme Vanesia FRIZON. Mme Myriam NESTI donne procuration à M. Jean-Paul RABANIT. M. David RIBES donne procuration à M. Aimé BARACHINI.

Absente excusée : Mme Stéphanie GILENI.

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel AZEMA

Compte rendu des décisions du maire prises en application des articles L 2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales et suivant délibération du 14 avril 2014 :

DC N° 2018-014 du 4 mai 2018 : Contrat de mise à disposition association intermédiaire Airelle. Restaurant scolaire.

DC N° 2018-015 du 25 mai 2018 : Aménagement acoustique conforme à la réglementation incendie salle Jean Jaurès (3.333,33€HT)

DC N° 2018-016 du 28 mai 2018 : Contrat de licences informatiques PhaseWeb (1.800,00€HT)

Campagne de travaux de reprise de la voirie communale

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à une campagne de rebouchage de trous, ornières et nids de poule sur la voirie communale, Il rend compte de la consultation en procédure adaptée concernant ces travaux de voirie, Vu les crédits inscrits au budget primitif de la commune,

Le conseil municipal, Le maire entendu, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE DE RETENIR l'offre de l'entreprise Colas Midi Méditerranée. - Chemin de la Granelle - RN 86 - CS 70035 - 30320 MARGUERITTES pour un montant total H.T. de 21.774,00€ soit 26.128,80€T.T.C.

AUTORISE M. le maire à signer les commandes correspondantes.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de la commune.

Travaux de réfection de voirie : avenue des Boutes, rue du Petit Rhône et chemin des Lampourdans

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de reprise de structure et de revêtement de voirie sur diverses voies communales, Il rend compte de la consultation en procédure adaptée concernant ces travaux de voirie, Vu les crédits inscrits au budget primitif de la commune,

Le conseil municipal, Le maire entendu, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE DE RETENIR l'offre de l'EURL G.L.T.P. - 453, rue des Chasselas - 30127 BELLEGARDE pour un montant total H.T. de 30.173,00€ soit 36.207,60€ T.T.C. décomposé comme suit :

	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Avenue des Boutes	15.185,00	18.222,00
Rue du Petit Rhône	11.338,00	13.605,60
Chemin des Lampourdans	3.650,00	4.380,00
Montant total	30.173,00	36.207,60

AUTORISE M. le maire à signer les commandes correspondantes.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de la commune.

Travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable impasse Georges Braque

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable impasse Georges Braque, Il rend compte de la consultation en procédure adaptée concernant ces travaux, Vu les crédits inscrits au budget primitif de la commune,

Le conseil municipal, Le maire entendu, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE DE RETENIR l'offre de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone - Véolia eau - SAGE - Rue du Grézet - 30230 RODILHAN concernant :

- le renouvellement d'une conduite d'eau potable et raccordement des branchements pour un montant H.T de 6.355,05€ soit 7.626,06€T.T.C.
- le raccordement de branchements au réseau d'assainissement et la pose d'un poste de relevage pour un montant H.T. de 27.145,22€ soit 32.574,26€T.T.C.

Soit un montant total de travaux de 33.500,27€ H.T. soit 40.200,32€ T.T.C.

AUTORISE M. le maire à signer les commandes correspondantes.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de la commune.

Travaux sur le réseau pluvial Place Boissy d'Anglas

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux sur le réseau pluvial situé sur la Place Boissy d'Anglas,

Il rend compte de la consultation en procédure adaptée concernant ces travaux,

Vu les crédits inscrits au budget primitif de la commune,

Le conseil municipal, Le maire entendu, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE DE RETENIR l'offre de l'entreprise Colas Midi Méditerranée - Chemin de la Granelle - RN 86 - CS 70035 - 30320 MARGUERITTES pour un montant total H.T. de 12.159,00€ soit 14.590,80€ T.T.C.

AUTORISE M. le maire à signer les commandes correspondantes.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de la commune.
